

# CONSULTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET D'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL RELATIF À LA PRATIQUE DE LA CHASSE DU CHEVREUIL MÂLE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 À L'OUVERTURE GÉNÉRALE DE LA CHASSE 2022

10 février 2022 -----

1) M. NURIT Franck

Je me permets de vous donner mon avis concernant la Consultation du public sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à la pratique de la chasse du chevreuil mâle du 1er juin 2022 à l'ouverture générale de la chasse 2022.

J'émet un avis favorable à cette chasse pour les raisons suivantes :

- en premier temps, c'est une chasse sélective : la chasse est uniquement faite sur les brocards. En conséquence, cela ne perturbe aucune des femelles et donc la reproduction
- c'est une chasse qui permet d'agir de manière ciblée dans le sens que l'on peut prélever dans les meilleures conditions des animaux observés lors de multiples sorties auparavant : on cherche donc à tirer dans un premier temps des animaux présentant une déficience. La période de chasse étalée de juin à l'ouverture générale permet de faire beaucoup d'observations pour effectuer le "meilleur prélèvement possible". Ces observations permettent aussi une meilleure connaissance de la population (reproduction, état des populations ...) et une gestion de celle-ci.
- la chasse à l'approche ou à l'affût me paraît une chasse très encadrée d'une part par les horaires et les jours de chasse permis permettant à tous les utilisateurs de la nature d'y trouver son compte et par le fait que le tir ne se fait que par balle ou flèche permettant un tir sans faire souffrir l'animal.

2) M. De BEAUREGARD Irénée

Je donne un avis favorable à ce projet d'arrêté car la chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils.

3) M. SCHIMPF Robert

Je suis pour le maintien de la chasse en tir d'été

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction contrairement aux promeneurs qui par leur absence de silence entraînent un dérangement

4) M. MATERA Joseph

Je suis favorable à cet arrêté car la chasse du brocard en été est un moyen efficace de préservation de l'équilibre agro sylvo cynégétique.

5) M. COUBES A.

Les modalités des tirs d'été sur chevreuil permettent de sélectionner en toute quiétude et sécurité les sujets déficients dans la population locale sur une période d'observation suffisante.

Je suis favorable à leur maintien.

6) M. CALMON Serge

mon avis pour la chasse à l'approche ou à l'affût

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients. De plus c'est un moyen efficace de préservation de l'équilibre sylvo-cynégétique et permet d'agir précisément sur les zones à problèmes ,ce mode de chasse est discret et sélectif qui ne perturbe en

rien la reproduction. Ainsi La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils.

la Chasse en été du brocard permet l'observation silencieuse et discrète des animaux. Elle permet de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé.

Cette chasse est très réglementée. Elle se pratique avant 10h le matin et après 18h le soir et permet donc un partage de l'utilisation de l'espace entre chasseurs et non chasseurs pendant cette période estivale

7) **M. GRIGEUL Vincent**

Voici mon avis sur le projet d'arrêt préfectoral relatif à la pratique de la chasse du chevreuil mâle sur la période estivale.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet l'observation silencieuse et discrète des animaux. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé.

8) **M. RICHARD Eric**

Sur notre petite société, le tir du brocard d'été, nous permet l'observation silencieuse et discrète des animaux peuplant notre cause. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population, de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé. Mais également de surveiller nos populations de sangliers afin de voir les zones les plus affectées par des dégâts.

9) **M. ROUVERET Alain**

Je suis favorable à la mise en place de cet arrêté.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

10) **M. ROUSSON**

La chasse à l'approche est un moyen efficace de préservation de l'équilibre sylvo-cynégétique et permet d'agir précisément sur les zones à problèmes.

Je suis donc favorable au projet d'Arrêté.

11) **M. SAUZON Gérard**

Je vous précise les conditions du tir d'été du brocard qui me paraissent importantes.

La chasse à l'approche est un moyen efficace de préservation de l'équilibre sylvo-cynégétique et permet d'agir précisément sur les zones à problèmes

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet l'observation silencieuse et discrète des animaux. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé.

**11 février 2022** -----

12) **DONNADIEU Martin**

Je pratique le tir d'été du brocard , cela me permet de cibler certains individus en particulier en tenant compte de leur état de santé ou de leur impact sur une zone (dégâts sur des jeunes chênes en ce qui me concerne) , cette pratique individuelle n'est pas contraignante vis-à-vis des promeneurs et autres personnes, puisque chaque chasseur identifie sa zone de chasse et de tir et surtout parce qu'il s'agit d'une chasse basée essentiellement sur l'observation.

13) **M. GATES**

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

14) **M. PAGES D.**

Cette chasse d'approche ou d'affût, même si les quotas sont faibles, permet une gestion très fine de l'espèce (animaux malades, densité trop importante par rapport au milieu). De plus le partage de la nature se fait de facto, puisque ce mode de chasse se pratique tôt le matin et tard le soir (lever du soleil jusqu'à 10h et à partir de 18h jusqu'au coucher du soleil). De nombreux pratiquants utilisent des modérateurs de son très peu dérangeant pour leur environnement.

Il est indispensable de maintenir ce mode de chasse, une quête basée sur l'observation, la connaissance du milieu et des espèces dans le plus grand respect de l'écosystème.

15) M. BEAUD Alain

Je vous transmets, par la présente, mon avis favorable au projet d'arrêté préfectoral, mis à la consultation, relatif à la pratique de la chasse du chevreuil mâle du 1er juin 2022 à l'ouverture générale de la chasse 2022.

Motivation de mon avis :

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils. Cette chasse est très sélective. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population, de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé.

Ce mode de chasse permet une longue observation et un choix réfléchi des animaux à prélever prioritairement (malades, très âgés ou déficients).

Pratiquée en toute discrétion avant 10h le matin et après 18h le soir, elle ne perturbe pas la reproduction et participe au partage de l'espace avec les autres utilisateurs de la nature.

C'est une pratique totalement sécurisée. Le tir n'est jamais précipité et toujours fichant et je n'ai pas, à ce jour, connaissance d'un quelconque accident intervenu avec ce mode de chasse.

16) M. GALINIER Gilles

Je vous informe par la présente que j'émetts un avis favorable à l'arrêté concernant le tir d'été du chevreuil.

En effet la chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils.

**12 février 2022** -----

17) M. SAUMADE Pierre

La chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients

**13 février 2022** -----

18) M. GUEANT Antoine

Je donne un avis favorable a cet arrêté car la chasse à l'approche est un moyen efficace de préservation de l'équilibre sylvo-cynégétique et permet d'agir précisément sur les zones à problèmes.

19) M. PRUNET Jérémy

Message déposé sans contenu.

20) M. GALIERE Alain

Au nom de notre association je vous informe que pour nous, La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction.

21) M. ACZEL Mathias

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction.

**14 février 2022** -----

22) M. SOULIER Benjamin

Suite à la consultation publique sur le projet d'arrêté préfectoral relatif à la pratique de la chasse du chevreuil mâle du 1er juin 2022 à l'ouverture générale de la chasse 2022

Je me permets de donner un avis favorable à cette consultation.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients, de plus c'est un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction

C'est une chasse qui permet l'observation silencieuse et discrète des animaux ce qui en fait le mode de chasse le plus adapté pour une gestion fine des populations de chevreuils.

Enfin la Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est très réglementée, l'horaire notamment permet un partage de l'utilisation de l'espace entre chasseurs et non chasseurs pendant cette période estivale

23) M. ALAUX Grégory

Suite à votre mail et pratiquant cette chasse sur la commune de Saint-Pierre de Nogaret. Je suis pour que celle-ci perdure à cette époque de l'été ou effectivement on peut observer la population et selon le cas prélever un brocard de récolte ou éliminer un sujet déficient.

24) M. SAINT MARTIN Laurent

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients. Elle permet l'observation silencieuse et discrète des animaux. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sex-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé. Elle est très règlementée. Elle se pratique avant 10h le matin et après 18h le soir et permet donc un partage de l'utilisation de l'espace entre chasseurs et non chasseurs pendant cette période estivale

25) M. JANDRIEU

Avis très favorable. La pratique du tir d'été permet de faire un choix concernant des animaux déficients. Compte tenu des heures d'ouverture cela n'a aucune influence sur le tourisme

26) M. DEGUILLAUME J.

C'est le mode de chasse intelligent par définition. A conserver sans des tractions.

27) M. SAVAJOL David

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction.

28) M. RUNEL Adrien

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients. De plus il s'agit d'un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction

29) M. FORT Clément

Bonjour, j'é mets un avis favorable pour la chasse au brocard en tir d'été pour les raisons suivantes :  
- La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard et un mode de chasse discret et sélectif qui ne perturbe en rien la reproduction.  
- La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est très règlementée. Elle se pratique avant 10h le matin et après 18h le soir et permet donc un partage de l'utilisation de l'espace entre chasseurs et non chasseurs pendant cette période estivale

30) M. CHAZE Robert

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils. Je suis favorable à cette chasse et cet arrêté.

31) M. FONADE

Je suis favorable à l'arrêté concernant le tir d'été du chevreuil. Cela permet de faire une sélection sur certains chevreuils malades et aussi de cibler certaines zones à problèmes.

32) M. CHAPELLE

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet l'observation silencieuse et discrète des animaux. Elle permet de suivre l'état sanitaire de la population de vérifier la qualité de la reproduction annuelle, le sexe-ratio et le niveau de densité sur le territoire chassé.

33) M. OLIVIER

Je donne un avis favorable à l'arrêté concernant le tir d'été du chevreuil.

**15 février 2022** -----

34) M. BONNET Thierry

Nous vous prions de considérer notre avis favorable au Projet d'arrêté relatif à la chasse d'été du Brocard (été 2022) pour les raisons suivantes :

- C'est un moyen efficace de préservation de l'équilibre sylvo-cynégétique
- Il permet d'agir précisément sur les zones de régénérations forestières problématiques.
- Le tir d'été à l'approche est le plus approprié à la gestion des populations en cette période.
- Le tir d'été des brocards permet de sélectionner les animaux déficients, malades ou affaiblis.
- La chasse d'été du brocard est silencieuse et ne perturbe pas les autres populations.
- La chasse du brocard en été permet une parfaite observation des populations, de leur état sanitaire et de la reproduction.
- Les horaires des tirs d'été sur brocards permettent un partage de la nature à tous les usagers en cette période estivale.

Mon frère et moi sommes gérants et propriétaires du GFF BONNET consisté d'un peu plus de 270 ha de forêt et landes :

- la forêt de Rialong sur les communes de Châteauneuf de Randon et Montbel, et
- la forêt de la Tuile Au Loup sur la commune de Chastel Nouvel.

Nos ancêtres ont habité la région depuis des générations et nous continuons une tradition forestière qui débuta vers 1885 lorsque notre trisaïeul effectua un « reboisement » (épicéa) sur le site Rialong. Membres de l'organisation forestière Pro Silva, nous pratiquons depuis la fin des années 1980s une sylviculture proche de la nature qui favorise des peuplements d'âges et d'essences variés, la régénération naturelle et la diversification du milieu. Cela permet une belle présence de semis forestiers et végétaux variés et appétant. Ces semis naturels sont largement mis en péril par l'excès de cervidés sur ce territoire fragile. L'accroissement de la ressource alimentaire du sous-étage forestier est également favorisé par notre pratique d'une canopée équilibrée et ouverte par endroits pour éclairer le sol, favoriser les semis naturels forestiers et la croissance des plantes herbacées et arbustives.

La diversité végétale du sous-étage forestier est favorable à la diversité et à l'état sanitaire de la faune dont celle des cervidés eux-mêmes, ainsi que des peuplements forestiers. Le but à long terme est de concilier une grande richesse de l'écosystème avec la production forestière. Ce respect de l'environnement permet au milieu naturel de s'enrichir notamment en espèces de gibier grâce en partie à une chasse organisée et bien pensée qui contribue au maintien de cet équilibre.

A l'inverse, l'absence d'une telle chasse organisée et bien pensée, voir l'absence de chasse pure et simple, remettrait complètement en question cet équilibre naturel indispensable.

En conclusion, le tir du brocard en été, permet de maintenir ou de rétablir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique en rapport avec les densités de populations de chevreuils causant des atteintes aux exploitations forestières et agricoles.

Nous sommes convaincus de l'importance et de la nécessité d'un avis favorable à cet Arrêté.

35) M. BENEZET Grégory

Cette pratique de chasse est tout à fait adaptée pour ceux qui connaissent et comprennent la nature .

Elle se pratique en totale discrétion sur différents mâles sans gêner ni la faune, ni la flore ni ceux qui profitent de la nature .

De plus les quotas de prélèvement permettent de diminuer les affectations des prélèvements de l'hiver qui se font avec moins de rigueur .

Elle permet aussi et cela reste valable pour ceux qui pratiquent et comprennent, de faire découvrir aux accompagnants la chasse avec un réel côté nature.

36) M. MAURIN Louis

Nous souhaitons conserver les tirs d'été du chevreuil mâle pour éviter au maximum les dégâts sur les jeunes plantations. Ces tirs sont sollicités par la forêt privée et l'ONF.

**19 février 2022** -----

37) M. SAGNET Lucien

Je suis favorable à cette chasse. Elle se déroule tôt le matin et tard le soir; le chasseur fait en sorte d'être éloigné des chemins et routes, mais plutôt à l'orée des bois. De ce fait cette chasse ne perturbe en rien les autres usagers de la nature. Le tir sélectif d'animaux présentant une anomalie visible, permet une bonne conservation de l'espèce. En outre elle contribue à l'équilibre sylvo-cynégétique, en prélevant des animaux sur des zones particulièrement touchées par des broutages sur les jeunes pousses d'arbres.

**21 février 2022** -----

38) M. BASSIER Bruno

je suis favorable à la chasse d'été, en particulier la chasse à l'approche du brocard.

39) M. MICHEL Jean-Jacques

Je suis pour la Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard qui permet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

**22 février 2022** -----

40) M. JAFFUEL P

En tant que président d'une société de chasse et chasseur, je vous donne un avis POSITIF pour l'arrêté de la chasse chevreuil en cours d'été en Lozère du 1er juin à la date d'ouverture de la chasse..

La chasse à l'approche est un moyen efficace d'agir précisément sur les zones à problèmes et de plus, est le mode de chasse le plus adapté à une gestion fine des populations de chevreuils.

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard permet en effet un choix précis des animaux prélevés qui peut se porter sur les brocards malades ou déficients.

41) M. PAULHAN Jean-Marie

La Chasse à l'approche ou à l'affût en été du brocard est très réglementée. Elle se pratique avant 10h le matin et après 18h le soir et permet donc un partage de l'utilisation de l'espace entre chasseurs et non chasseurs pendant cette période estivale.